

**ELECTIONS :**

- **AUX CONSEILS CENTRAUX (CA, CR, CFVU)**
- **AUX CONSEILS DES COLLEGES (STEE, SSH, EEI)**
- **AUX CONSEILS D'INSTITUTS ET ECOLES**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE  
L'ADOUR**

- **VU** le code de l'éducation, notamment les articles L712-5, L.719-1, L762-1, D.719-1 à D.719-40 ;
- **VU** les statuts de l'université ;
- **VU** l'arrêté du président relatif aux élections du 12 octobre 2023 ;
- **VU** l'avis du comité électoral consultatif en date du 8 novembre 2023.

**ARRETE**

Les listes de candidatures suivantes pour les élections des 27 et 28 novembre 2023 aux conseils centraux (CA, CR, CFVU), aux conseils des collèges (STEE, SSH, 2EI) et aux conseils des instituts et écoles.

ELECTIONS AUX CONSEILS CENTRAUX

ELECTIONS LIMITEES AUX SIEGES VACANTS

Conseil	Collège	Nbre de sièges	Nbre de listes	Nom des candidats
CA	B	1	2	« UPPA Ambitions 2024 ». - Camille DROUILLER CARRARETTO
				« Collectif 384 ». - Yohann PELCERF

Conseil	Collège	Discipline	Nbre de sièges	Nbre de listes	Nom des candidats
CR	B	LSHS	1	1	« UPPA Ambitions 2024 » -Laurent CALLEGARIN
	D		1	PAS DE CANDIDAT	

Conseil	Collège	Discipline	Nbre de sièges	Nbre de listes	Nom des candidats
CFVU	C	JEG	1 titulaire et 1 suppléant	1	« M22M : Pour une université gratuite, populaire, critique, émancipatrice, de proximité, ouvert à toutes et tous » - Maëlle OLHARAN - Martin ARANDA
		SCT	1 titulaire et 1 suppléant	1	« M22M : Pour une université gratuite, populaire, critique, émancipatrice, de proximité, ouvert à toutes et tous » - Amin MOHAMED IDRIS - Ferdia Ydnove LEMBA

**ELECTIONS AUX CONSEILS DE COLLEGES**

**SIEGES VACANTS**

COLLEGES	COLLEGES ELECTORAUX	Nbre de sièges	Nbre de listes	Noms des candidats
STEE	USAGERS L	1 titulaire + 1 suppléant	1	« M22M : pour une université gratuite, populaire, critique, émancipatrice, de proximité, ouverte à toutes et tous » - Youssef ARRIM - Dihya NABET
	USAGERS M	1 titulaire + 1 suppléant	1	« M22M : pour une université gratuite, populaire, critique, émancipatrice, de proximité, ouverte à toutes et tous » - Amin MOHAMED IDRIS - Fanny Yesenia LLAVILLA RIPA
	USAGERS D	1 titulaire + 1 suppléant	0	PAS DE CANDIDAT
	BIATSS	2	2	« Faire porter vos voix » - Laurent MARLIN - Sabine BOSSUET-PLANTÉ
« UNSA » - Stéphane LABAT				
SSH	USAGERS L	1 titulaire + 1 suppléant	1	« M22M : pour une université gratuite, populaire, critique, émancipatrice, de proximité, ouverte à toutes et tous » - Lucie SOURROUBILLE - Léo CASTERA
	USAGERS M	1 titulaire + 1 suppléant	1	« M22M : pour une université gratuite, populaire, critique, émancipatrice, de proximité, ouverte à toutes et tous » - Jade MEUNIER - Martin ARANDA
EEI	USAGERS L	2 titulaires + 2 suppléants	0	PAS DE CANDIDAT
	USAGERS M	1 titulaire + 1 suppléant	0	PAS DE CANDIDAT
	USAGERS D	1 titulaire + 1 suppléant	0	PAS DE CANDIDAT
	BIATSS	1	0	PAS DE CANDIDAT

**ELECTIONS AUX CONSEILS DES INSTITUTS ET ECOLES**

**ELECTIONS GENERALES ET SIEGES VACANTS**

ECOLE	COLLEGE	Nbre de sièges	Nbre de listes	Noms des candidats
ENSGTI	COLLEGE A	1	1	« PR ENSGTI » - Jacques MERCADIER
ISABTP	COLLEGE A	3	1	« ISA 23 » - Stéphane ABADIE
	COLLEGE B	3	1	« Pour un développement harmonieux de l'ISA BTP » - Mirentxu FORGEOT - Denis MORICHON - Claire TOGNAZZI-LAWRENCE
	USAGERS	4 titulaires + 4 suppléants	1	« Elèves ISA-BTP » - Mathieu HENNEQUIN - Lena HUMBERT - Antonin GRENIER - Anouk MILLET - Mathieu SZYMANSKI - Elodie DA MATA
	BIATSS	2	1	« BIATSS ISABTP » - Olivier NOUAILLETAS - Marie CAMPAGNE
IAE	COLLEGE A	3	1	« IAE – Collège A » - Antoine RENUCCI - Emmanuelle CARGNELLO-CHARLES - Jean-Pierre NEVEU
	COLLEGE B	3	1	« Collège B – IAE Pau-Bayonne » - Sandrine CUEILLE-RENUCCI - Grégory BLANC - Cendrine BURGALAT
	USAGERS	2 titulaires + 2 suppléants	0	PAS DE CANDIDAT
	BIATSS	2	1	« BIATSS » - Mélissa BARES - Yasmina PERIN

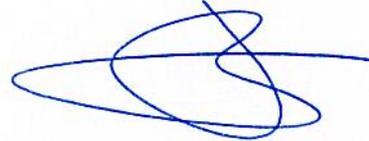
INTITUTS	COLLEGES ELECTORAUX	Nb de sièges	Nb de listes	Noms des candidats
IUT des pays de l'Adour	1 <sup>er</sup> COLLEGE	1	0	PAS DE CANDIDAT
IUT de Bayonne et du pays basque	4 <sup>ème</sup> COLLEGE	2	1	« THENET Marion » - Marion THENET - Isabelle BURGUE

Le présent arrêté est affiché à la présidence de l'université, dans chaque composante de l'établissement et est mis en ligne sur l'intranet de l'établissement.

Le directeur général des services de l'université, les directeurs des collèges, et les directeurs des instituts et écoles sont chargés de l'application du présent arrêté et de veiller au bon déroulement des opérations électorales, chacun en ce qui le concerne.

Pau, le 9 novembre 2023

Le président de l'université  
Laurent BORDES

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line extending to the right.